

MAIRIE DE CENTURI

20238 CENTURI

Nombres de conseillers : 11
- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09
- Pour : 09
- Contre : 00
- Abstentions : 00

DATE DE
CONVOCATION :
04/04/2025

DATE D’AFFICHAGE :
15/04/2025

N° 14 /2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 02B-212000863-20250414-14_2025-DE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, **le conseil municipal** dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Pierre RIMATTEI, maire**, en session ordinaire publique.

Présents : RIMATTEI Pierre, NAPOLI-MELIO Laurence, LIPPI Stéphane, GANTEAUME Cléopâtre, CARRARA Emile, MELIO Antonia, RINGIONI Jean-Antoine, MAILLIS Cosmas.

Absents : SKER Roch-Pierre, DELLAPINA Pierre.

Procurations : WENDLING Corinne

Madame MELIO Antonia a été élue secrétaire.

Le conseil municipal dûment réuni, son président lui expose ce qui suit :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte de gestion est arrêté conformément aux écritures de l'ordonnateur pour l'année 2024 et du « Grand Livre par article »

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son président, et après en avoir délibéré :

- **DECLARE** que le compte de gestion de la commune M57 dressé pour l'exercice 2024 par le Trésorier, et visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations,

Centuri le 14 avril 2025.

Le Maire,
Pierre RIMATTEI



MAIRIE DE CENTURI

20238 CENTURI

Nombres de conseillers : 11
 - en exercice : 11
 - présents : 07
 - votants : 08
 - Pour : 08
 - Contre : 00
 - Abstentions : 00

DATE DE
 CONVOCAION :
04/04/2025

DATE D’AFFICHAGE :
15/04/2025

OBJET :

M57
 APPROBATION DU
 COMPTE DE
 ADMINISTRATIF 2024

N° 15/2025

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 02B-212000863-20250414-15_2025-DE

Berger
Levrault
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, **le conseil municipal** dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Pierre RIMATTEI, maire**, en session ordinaire publique.

Présents : RIMATTEI Pierre, NAPOLI-MELIO Laurence, LIPPI Stéphane, GANTEAUME Cléopâtre, CARRARA Emile, MELIO Antonia, RINGIONI Jean-Antoine, MAILLIS Cosmas.

Absents : SKER Roch-Pierre, DELLAPINA Pierre.

Procurations : WENDLING Corinne

Madame MELIO Antonia a été élue secrétaire

Le conseil municipal dûment réuni, son président lui expose ce qui suit :

Le conseil municipal dûment réuni, sous la Présidence de **Madame NAPOLI-MELIO Laurence**, délibérant sur le compte administratif **M57** de la commune de l'exercice 2024 dressé par **M. Pierre RIMATTEI, Maire**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

COMMUNE DE CENTURI - budget M57 - CA - 2024

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 571 419,22	G	673 562,20
	Section d'investissement	B 513 218,62	H	641 815,75
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I	322 262,87 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 298 744,56 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 1 383 382,40	= G + H + I + J	1 637 640,82
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 317 146,95	L	166 802,76
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 317 146,95	= K + L	166 802,76
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 571 419,22	= G + I + K	995 825,07
	Section d'investissement	= B + D + F 1 129 110,13	= H + J + L	808 618,51
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 1 700 529,35	= G + H + I + J + K + L	1 804 443,58

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 02B-212000863-20250414-15_2025-DE

2° Constate, pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

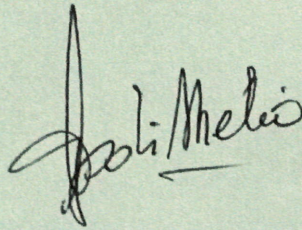
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

Le Maire étant absent de la séance, et n'ayant donc pris part ni au débat ni au vote.

Le conseil municipal oui l'exposé de sa présidente et après en avoir délibéré arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus. (Le maire n'ayant pas pris part au vote).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations,
Centuri le 14 avril 2025.

Madame NAPOLI-MELIO Laurence, 1^{ère} Adjoint.



MAIRIE DE CENTURI

20238 CENTURI

Nombres de conseillers : 11
- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09
- Pour : 09
- Contre : 00
- Abstentions : 00

DATE DE
CONVOCATION :
04/04/2025

DATE D’AFFICHAGE :
15/04/2025

OBJET :

M57
AFFECTATION DU
RESULTAT DE
FONCTIONNEMENT
ANNEE 2024

N° 16/2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 02B-212000863-20250414-16_2025-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Pierre RIMATTEI, maire**, en session ordinaire publique.

Présents : RIMATTEI Pierre, NAPOLI-MELIO Laurence, LIPPI Stéphane, GANTEAUME Cléopâtre, CARRARA Emile, MELIO Antonia, RINGIONI Jean-Antoine, MAILLIS Cosmas.

Absents : SKER Roch-Pierre, DELLAPINA Pierre.

Procurations : WENDLING Corinne

Madame MELIO Antonia a été élue secrétaire.

Le conseil municipal dûment réuni, son président lui expose ce qui suit :

Le conseil municipal dûment réuni, son président lui expose qu'après avoir voté le compte administratif 2024 M57 pour la commune, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : 424 405, 85 €

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son président, et après en avoir délibéré

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnementA Résultat de l'exercice

Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 102 142,98 €

B Résultats antérieurs reportés

Ligne 002 du compte administratif, + 322 262,87 €
Précédé du signe + (excédent) ou -

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) + 424 405,85 €

D Solde d'exécution d'investissement (précédé de + ou -)

D 001 (besoin de financement) - 170 147,43 €

R 001 (excédent de financement)

E Solde des restes à réaliser d'investissement

Besoin de financement - 150 344,19 €

Excédent de financement

Besoin de financement F =D+E 320 491,62 €

AFFECTATION =G+H**1) Affectation en réserves R 1068 en investissement**

G = au minimum, couverture du besoin de financement F 320 491,62 €



2) H Report en fonctionnement R 002 + 103 914,23 €

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de BASTIA, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations,

CENTURI, le 14 avril 2025.

Le Maire,
Pierre RIMATTEI



MAIRIE DE CENTURI
20238 CENTURI

Nombres de conseillers : 11
 - en exercice : 11
 - présents : 08
 - votants : 09
 - Pour : 09
 - Contre : 00
 - Abstentions : 00

DATE DE
CONVOCATION :
04/04/2025

DATE D’AFFICHAGE :
15/04/2025

OBJET : M57

VOTE DU TAUX DES
TAXES
ANNEE 2025

N°17/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, **le conseil municipal** dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Pierre RIMATTEI, maire**, en session ordinaire publique.

Présents : RIMATTEI Pierre, NAPOLI-MELIO Laurence, LIPPI Stéphane, GANTEAUME Cléopâtre, CARRARA Emile, MELIO Antonia, RINGIONI Jean-Antoine, MAILLIS Cosmas.

Absents : SKER Roch-Pierre, DELLAPINA Pierre.

Procurations : WENDLING Corinne

Madame MELIO Antonia a été élue secrétaire.

Le conseil municipal dûment réuni, son président lui expose qu'il y a lieu de fixer les taux des taxes d'imposition des contributions directes locales pour l'année 2025.

Pour assurer l'équilibre du budget, le président propose que les taxes d'imposition des contributions directes locales supportent un coefficient de variation proportionnelle de 1,000000 portant le produit fiscal attendu à **300 653 €** sur la même base d'imposition.

Le conseil municipal ouï l'exposé de son président et après en avoir délibéré

ARRETE le coefficient de variation proportionnelle des taxes d'imposition des contributions directes locales pour l'année 2025 à 1,000000

VOTE le tableau ci-dessous :

Taxes	Bases IMP. prévisionnels 2025	Taux 2024	Coefficient de variation	Taux 2025	Produit
Foncier (bâti)	585 200	26,33	1,000000	26,33	154 083
Foncier (non bâti)	600	62,77		62,77	377
Taxe d'habitation	612 300	22,87		22,87	140 033
CFE*	30 300	20,33		20,33	6 160
Total général					300 653

*Cotisation foncière des entreprises

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Centuri, le 14 avril 2025

Le Maire,
Pierre RIMATTEI



MAIRIE DE CENTURI20238 CENTURI

Nombres de conseillers : 11
 - en exercice : 11
 - présents : 08
 - votants : 09
 - Pour : 09
 - Contre : 00
 - Abstentions : 00

DATE DE
 CONVOCATION :
04/04/2025

DATE D’AFFICHAGE :
15/04/2025

N° 18/2025
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, **le conseil municipal** dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Pierre RIMATTEI, maire**, en session ordinaire publique.

Présents : RIMATTEI Pierre, NAPOLI-MELIO Laurence, LIPPI Stéphane, GANTEAUME Cléopâtre, CARRARA Emile, MELIO Antonia, RINGIONI Jean-Antoine, MAILLIS Cosmas.

Absents : SKER Roch-Pierre, DELLAPINA Pierre.

Procurations : WENDLING Corinne

Madame MELIO Antonia a été élue secrétaire.

Le conseil municipal dûment réuni, son président lui expose qu'il y a lieu de délibérer sur le budget primitif de l'exercice 2025 et lui présente tous les documents nécessaires.

OBJET :

M57
VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2025
Budget Général

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son président, et après en avoir délibéré,

1°) DECIDE de voter par chapitres le budget proposé, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION	Proposé	Voté
FONCTIONNEMENT	En €	En €
Dépenses (A1)	767 030,23	767 030,23
Recettes (A2)	767 030,23	767 030,23
INVESTISSEMENT		
Dépenses (B1)	1 025 631,52	1 025 631,52
Recettes (B2)	1 025 631,52	1 025 631,52


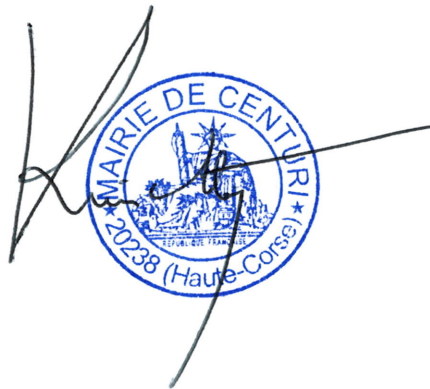
2°) **Valide** les durées d'amortissement prises en compte pour l'établissement du budget (pour les investissements relatifs à l'eau potable et l'assainissement eaux usées)

- **5 ans** : Armoires de contrôle des équipements électromécaniques (achat ou réhabilitation).
Réhabilitation des pompes réseaux eau et assainissement.
- **10 ans** : Remplacement des pompes des réseaux eau ou assainissement.
Remplacement des équipements de la station d'épuration des eaux usées.
- **40 ans** : Travaux neufs ou réhabilitation des réseaux d'eau potable ou d'assainissement.

3°) **Autorise** Monsieur Le Maire à utiliser la possibilité ouverte par la M57 en matière de fongibilité des crédits (mouvements des crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations.
CENTURI, le 14 avril 2025

Le Maire, Pierre RIMATTEI



MAIRIE DE CENTURI

20238 CENTURI

Nombres de conseillers : 11
- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09
- Pour : 09
- Contre : 00
- Abstentions : 00

DATE DE
CONVOCAION :
04/04/2025

DATE D'AFFICHAGE :
15/04/2025

N° 19/2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 02B-212000863-20250414-19_2025-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, **le conseil municipal** dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Pierre RIMATTEI, maire**, en session ordinaire publique.

Présents : RIMATTEI Pierre, NAPOLI-MELIO Laurence, LIPPI Stéphane, GANTEAUME Cléopâtre, CARRARA Emile, MELIO Antonia, RINGIONI Jean-Antoine, MAILLIS Cosmas.

Absents : SKER Roch-Pierre, DELLAPINA Pierre.

Procurations : WENDLING Corinne

Madame MELIO Antonia a été élue secrétaire

Le conseil municipal dûment réuni, son président lui expose ce qui suit :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte de gestion est arrêté conformément aux écritures de l'ordonnateur pour l'année 2024 et du « Grand Livre par article »

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Le conseil municipal, oui l'exposé de son président, et après en avoir délibéré :

- **DECLARE** que le compte de gestion de la commune M4 dressé pour l'exercice 2024 par le trésorier, et visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations,

Centuri le 14 avril 2025

Le Maire,
Pierre RIMATTEI



MAIRIE DE CENTURI

20238 CENTURI

Nombres de conseillers : 11
 - en exercice : 11
 - présents : 07
 - votants : 08
 - Pour : 08
 - Contre : 00
 - Abstentions : 00

DATE DE
 CONVOCATION :
04/04/2025

DATE D’AFFICHAGE :
15/04/2025

OBJET :**M4**

Approbation du compte
 administratif 2024

N°20/2025

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 02B-212000863-20250414-20_2025-DE



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, **le conseil municipal** dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Pierre RIMATTEI, maire**, en session ordinaire publique.

Présents : RIMATTEI Pierre, NAPOLI-MELIO Laurence, LIPPI Stéphane, GANTEAUME Cléopâtre, CARRARA Emile, MELIO Antonia, RINGIONI Jean-Antoine, MAILLIS Cosmas.

Absents : SKER Roch-Pierre, DELLAPINA Pierre.

Procurations : WENDLING Corinne

Madame MELIO Antonia a été élue secrétaire.

Le conseil municipal dûment réuni, sous la Présidence de **Madame NAPOLI-MELIO Laurence** délibérant sur le compte administratif **M4** de la commune de l'exercice 2024 dressé par **M. Pierre RIMATTEI, Maire**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

COMMUNE DE CENTURI - BUDGET M4 - CA - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	56 305,63	G	56 026,48	G-A	-279,15
	Section d'investissement	B	49 423,21	H	26 376,21	H-B	-23 047,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	54 188,85 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	89 363,09 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	105 728,84	Q= G+H+I+J	225 954,63	=Q-P	120 225,79

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	56 305,63	= G+H+K	110 215,33		53 909,70
	Section d'investissement	= B+D+F	49 423,21	= H+I+L	115 739,30		66 316,09
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	105 728,84	= G+H+I+J+K+L	225 954,63		120 225,79

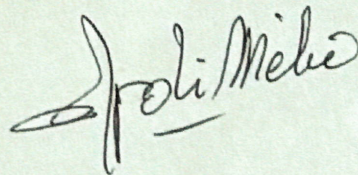
2° Constate, pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

Le Maire étant absent de la séance, et n'ayant donc pris part ni au débat ni au vote.
Le conseil municipal ouï l'exposé de Madame NAPOLI-MELIO Laurence et après en avoir délibéré, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations,
Centuri le 14 avril 2025

Madame NAPOLI-MELIO Laurence, 1^{ère} Adjoint.



MAIRIE DE CENTURI

20238 CENTURI

Nombres de conseillers : 11
- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09
- Pour : 09
- Contre : 00
- Abstentions : 00

DATE DE
CONVOCATION :
04/04/2025

DATE D’AFFICHAGE :
15/04/2025

OBJET :

AFFECTATION DU
RESULTAT DE
FONCTIONNEMENT
ANNEE 2024
M4- Port

N°21/2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 02B-212000863-20250414-21_2025-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, **le conseil municipal** dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Pierre RIMATTEI, maire**, en session ordinaire publique.

Présents : RIMATTEI Pierre, NAPOLI-MELIO Laurence, LIPPI Stéphane, GANTEAUME Cléopâtre, CARRARA Emile, MELIO Antonia, RINGIONI Jean-Antoine, MAILLIS Cosmas.

Absents : SKER Roch-Pierre, DELLAPINA Pierre.

Procurations : WENDLING Corinne

Madame MELIO Antonia a été élue secrétaire.

Le conseil municipal dûment réuni, son président lui expose qu'après avoir voté le compte administratif 2024 M4 pour la commune, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de :
54 188, 85 €

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son président, et après en avoir délibéré

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement**A Résultat de l'exercice**

Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) - 279,15 €

B Résultats antérieurs reportés

Ligne 002 du compte administratif, + 54 188,85 €
Précédé du signe + (excédent) ou -

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) + 53 909,70 €

D Solde d'exécution d'investissement (précédé de + ou -)

D 001 (besoin de financement)
R 001 (excédent de financement) + 66 316,09 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement

Besoin de financement 00,00 €
Excédent de financement 00,00 €

Besoin de financement F =D+E 00,00 €

AFFECTATION = G + H

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement

G = au minimum, couverture du besoin de financement F 00,00 €

2) H Report en fonctionnement R 002 + 53 909,70 €

- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de BASTIA, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations,

CENTURI, le 14 avril 2025

Le Maire, Pierre RIMATTEI



MAIRIE DE CENTURI20238 CENTURI

Nombres de conseillers : 11
- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09
- Pour : 09
- Contre : 00
- Abstentions : 00

DATE DE
CONVOCATION :
04/04/2025

DATE D’AFFICHAGE :
15/04/2025

OBJET :

M4
VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2025
Budget du port

N°22/2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 02B-212000863-20250414-22_2025-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, le **conseil municipal** dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Pierre RIMATTEI, maire**, en session ordinaire publique.

Présents : RIMATTEI Pierre, NAPOLI-MELIO Laurence, LIPPI Stéphane, GANTEAUME Cléopâtre, CARRARA Emile, MELIO Antonia, RINGIONI Jean-Antoine, MAILLIS Cosmas.

Absents : SKER Roch-Pierre, DELLAPINA Pierre.

Procurations : WENDLING Corinne

Madame MELIO Antonia a été élue secrétaire.

Le conseil municipal dûment réuni, son président lui expose qu'il y a lieu de délibérer sur le budget primitif de l'exercice 2025 du port et lui présente tous les documents nécessaires.

Le conseil municipal, oui l'exposé de son président, et après en avoir délibéré,

1°) DECIDE de voter par chapitres le budget proposé, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION	Proposé	Voté
FONCTIONNEMENT	En €	En €
Dépenses (A1)	107 873,78	107 873,78
Recettes (A2)	107 873,78	107 873,78
INVESTISSEMENT		
Dépenses (B1)	97 461,46	97 461,46
Recettes (B2)	97 461,46	97 461,64

2°) **VALIDE** les durées d'amortissement prises en compte pour l'établissement du budget

- **5 ans** : Bornes d'alimentation eau/ électricité
Équipement d'amarrage (chaînes, pendilles)
Cuve à fuel
Équipements de balisage ou signalisation
Équipements de sécurité
- **10 ans** : Pontons d'amarrage
- **20 ans** : Travaux de génie civil sur les quais
Aménagement de terrasses en bois

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations.

CENTURI, le 14 avril 2025

Le Maire, Pierre RIMATTEI

